

Une nouvelle enquête révèle que deux tiers des institutions financières françaises ne sont toujours pas dotées d'un programme de gouvernance des données

Les répondants anticipent un renforcement de la réglementation des services financiers, qui doit contribuer à la généralisation des pratiques de gouvernance des données

Date de publication : 28/09/2009

Lyon, France—DataFlux, leader des solutions de mise en qualité et d'intégration des données, publie aujourd'hui les conclusions d'une étude sur les pratiques de gestion des données et l'adoption de programmes de gouvernance des données dans les institutions financières françaises. Commandée par DataFlux et conduite par le cabinet Pierre Audoin Consultants (PAC), cette étude confirme l'importance de la gestion des données pour le secteur et lève le voile sur les pratiques mises en œuvre dans les banques et les compagnies d'assurance sur le marché français. La même enquête a également été conduite en Allemagne, avec des résultats sensiblement différents que l'on trouvera résumés dans l'encadré au bas de ce communiqué.

La qualité des données, un enjeu stratégique

L'enquête montre que la qualité des données est une priorité essentielle pour les institutions financières (93 % des répondants), mais que cette perception est en contradiction avec la faible ampleur des actions conduites sur le terrain. Bien que les entreprises aient conscience de la nécessité de disposer de données précises, cohérentes et conformes aux législations en vigueur si elles veulent améliorer leur compétitivité, tous les répondants n'ont pas encore mis en œuvre de projets de gestion des données. Moins des trois quarts des entreprises sondées ont mis en place une stratégie fiable de gestion du cycle de vie des données, et seulement un tiers d'entre elles a déjà mis en œuvre un programme de gouvernance des données.

La gestion des données en pratique

Pour un tiers des répondants, la gestion des données en France relève plutôt du domaine des applications et des divisions opérationnelles. Malgré une reconnaissance du rôle de la gestion des données en tant que fonction métier critique, peu d'entreprises mènent cette tâche à un niveau stratégique (seulement 22 % des répondants français).

L'enquête montre également que la responsabilité de la gestion de la qualité des données reste la prérogative du département informatique dans la majorité des cas en France (57 %). Cette responsabilité n'est confiée à une fonction dédiée que dans 11 % des entreprises françaises. Ces conclusions illustrent la nécessité pour les entreprises de basculer la responsabilité de la gestion de la qualité des données vers une équipe interdépartementale rassemblant des utilisateurs métier, seuls capables de définir clairement les besoins opérationnels, et des informaticiens.

L'impact de la réglementation

On constate un certain consensus sur le fait que le secteur des services financiers va nécessairement être confronté à une réglementation plus contraignante sur le plan de la qualité et de la gestion des données. Les deux tiers des institutions financières françaises anticipent une réglementation renforcée sur la question de la qualité des données au cours des cinq prochaines années, devant selon elles établir des normes universelles régissant les pratiques de gestion des données dans leur secteur. Fait intéressant, la perspective d'une réglementation plus contraignante est perçue de façon positive par les professionnels de la gestion des données : 94 % des répondants sont en effet convaincus que les nouvelles réglementations contribueront à promouvoir la mise en œuvre des projets de gouvernance des données dans les entreprises.

Conclusion

Les institutions financières françaises envisagent les données comme un atout stratégique. Dans leur grande majorité, elles anticipent un renforcement des réglementations au cours des cinq prochaines années et estiment que cette évolution jouera en faveur d'un déploiement plus large des programmes de gouvernance des données au sein du secteur. Cela étant, la mise en œuvre de telles initiatives n'est pas encore systématique dans les entreprises françaises, contrairement à leurs concurrentes allemandes qui ont pris une longueur d'avance dans ce domaine. L'enquête fait également apparaître certains sujets de préoccupation : si les répondants considèrent en général leurs données comme fiables, seule une proportion relativement faible d'entre eux était en mesure de confirmer qu'ils appliquaient une approche de la gestion des données au niveau de l'entreprise dans son ensemble. A cela s'ajoute le fait que la responsabilité des données est toujours la prérogative des départements

informatiques pour bon nombre d'entreprises, au lieu d'être confiée à une fonction dédiée de gestion des données. L'enquête montre enfin que la gestion des données est le plus souvent pratiquée au niveau applicatif ou opérationnel, et non pas dans une optique stratégique.

Principales conclusions de la même étude menée en Allemagne

L'étude a révélé des contradictions similaires dans les pratiques allemandes en matière de gestion des données :

- Si 90 % des répondants allemands affirment avoir mis en œuvre un projet de gouvernance des données, l'enquête montre que les activités de gestion des données sont, pour l'essentiel, réparties sur l'ensemble de l'entreprise, leur responsabilité ultime étant du ressort des divisions opérationnelles dans 27 % des cas (tandis que seulement 25 % des entreprises gèrent leurs données dans une optique stratégique).
- 91 % des entreprises allemandes ont mis en place un processus permettant de comparer leurs listes de clientèle et leurs transactions aux listes de criminels ou terroristes connus, cela étant à comparer avec une proportion de 78 % pour la France.
- Une majorité écrasante des institutions financières françaises (94 %) et allemandes (91 %) s'accordent sur le fait que de nouvelles réglementations devraient être introduites pour veiller à ce que les données soient gouvernées (c'est-à-dire évaluées, gérées et communiquées) selon des normes universelles appliquées dans l'ensemble du secteur financier.

A propos de l'étude

Conduite par Pierre Audoin Consultants, grand cabinet international de conseil et d'études stratégiques et marketing, spécialisé dans les technologies de l'information, l'étude est basée sur des enquêtes approfondies menées auprès de 120 professionnels de la gestion des données et d'informaticiens chargés de ce domaine dans leur entreprise. Les répondants travaillent pour de grandes entreprises françaises et allemandes évoluant dans les secteurs de la banque, de l'assurance et des services financiers.